

SAINT BANDRY ÉVÊQUE DE SOISSONS

666

Fêté le 9 août

Après saint Loup, treizième évêque de Soissons, mort en 533, le siège épiscopal resta quelque temps vacant. Ce ne fut qu'en 540 que Bandry¹ d'une famille germaine ou franque, fut élu pour lui succéder, par le vœu unanime du clergé et du peuple. Il avait passé pieusement sa jeunesse dans l'école cléricale de Bazoches, fondée par saint Loup, et il s'y était distingué par ses progrès dans les sciences et dans la vertu. C'était, suivant l'auteur de sa vie, un homme habile et plein de mérite. Le roi Clotaire 1^{er} (511-361), n'hésita pas à confirmer son élection. Bandry donna à tous l'exemple d'une vie édifiante, passée tout entière dans la prière, les veilles et les jeûnes. Il se plaisait beaucoup dans la retraite ou au milieu de ses clercs, s'acquittait avec zèle de toutes les fonctions épiscopales, se regardait comme le père des pauvres et leur distribuait la plus grande partie de ses revenus. Il instruisait son peuple des vérités de la foi et des préceptes de la morale chrétienne; il prêchait avec véhémence contre tous les vices, surtout contre l'orgueil, le faste, la cupidité, l'avarice, le libertinage et l'impureté. La vie de la cour laissait beaucoup à désirer sous le rapport des mœurs les courtisans se crurent attaqués dans ses discours et résolurent sa perte. Ils allèrent trouver le roi et lui dirent que, jusque-là, les évêques lui avaient toujours fait des présents que Bandry était le seul qui s'en exemptât. Clotaire les chargea de rappeler l'évêque à son devoir et d'exiger de lui les présents d'usage. Bandry, qui se dépouillait de tout pour soulager la misère de ses ouailles, ne possédait rien qui fût digne d'être offert au prince; cependant son refus fut attribué à la mauvaise volonté et à son mépris pour la majesté royale. Ces émissaires haineux dirent à Clotaire : «Nous sommes allés chez l'évêque Bandry, nous n'avons trouvé que démenche dans ses paroles; il ne sait pas administrer les biens de son évêché et il les dissipe; il a fait le serment de ne pas fréquenter ton palais et de ne rendre aucun honneur ni à toi ni aux gens de ta cour. Si tu ne te venges pas de cet affront, bientôt tu ne seras plus maître dans ton royaume».

Clotaire condamna aussitôt l'évêque à l'exil, sans qu'il ait convoqué un synode pour examiner sa cause. Bandry, chassé de la demeure épiscopale, gagna le bord de la mer vers l'ouest, et là, ayant trouvé un vaisseau prêt à faire voile pour la terre des Anglo-Saxons, il y monta, après avoir inscrit sur un rocher du rivage l'année, le jour et l'heure de son départ.

Etant débarqué, il erra d'abord à l'aventure, puis il se présenta à la porte d'une abbaye et demanda à y être admis comme religieux sans faire connaître la dignité dont il était revêtu. On lui donna l'office de jardinier, et, pendant sept années, il s'acquitta avec zèle et intelligence de ces pénibles fonctions. Dieu le récompensa en lui accordant le don des miracles. Il guérissait les malades soit en leur imposant les mains, soit en leur faisant prendre une boisson qu'il avait composée.

Cependant le diocèse de Soissons était en proie à toutes sortes de calamités. La famine et une maladie épidémique, *lues forte inguinaria*, décimaient ces malheureuses populations qui regardaient ces fléaux comme une punition de l'injuste exil de leur évêque. Clotaire, ému de leurs clameurs et de leurs supplications, révoqua sa sentence.

Longtemps on chercha en vain le lieu de la retraite de Bandry. Enfin les émissaires ayant découvert par hasard l'inscription écrite sur le rocher, se rendirent en Angleterre.

Un jour qu'ils étaient entrés dans un monastère pour prier Dieu de favoriser leurs recherches, ils entendirent un des frères qui appelait Bandry. Surpris d'entendre prononcer un nom qui leur était connu, ils se retournèrent pour voir quel serait le moine qui répondrait à l'appel, et reconnaissant leur évêque, ils se jetèrent à ses genoux, le conjurant avec larmes de revenir avec eux à Soissons. «Ce que vous demandez, mes enfants, est impossible. Irai-je quitter le père que Dieu m'a donné et qui a daigné m'accueillir, moi étranger et voyageur errant, pour retourner vers ceux qui m'ont chassé comme un *chien enragé* ? Je ne m'appartiens plus, j'ai voué obéissance à l'abbé de cette sainte maison».

On court aussitôt instruire l'abbé de ce qui se passe et Bandry, délié de ses engagements par son supérieur, quitte le monastère. Tous les moines l'accompagnent jusqu'au rivage, où il s'embarque pour retourner dans son diocèse (554).

¹ Alias : Bandared, Banderik, Bandaridus.

Avertis de son prochain retour, les habitants de Soissons se portent en foule à sa rencontre. Arrivée dans la forêt de Retz, à un lieu nommé Aisdin, Auditin ou Audin (Aidisius) près de la chaussée qui va de Paris à Soissons, à six milles ou trois lieues de cette dernière ville, la multitude se trouva en proie à une soif ardente, causée par la fatigue et par une chaleur excessive. Le Saint est touché de compassion il enfonce son bâton dans la terre, et implore le secours du ciel en faisant le signe de la croix. Aussitôt une source abondante jaillit du sol desséché et le peuple se désaltère, en poussant des cris de joie et de reconnaissance. Cette fontaine miraculeuse subsiste encore et est connue sous le nom de fontaine ou chapelle de Mantard ou Demantard; il ne faut pas la confondre avec la fontaine de Saint-Biaise qui se trouve au village d'Arthèse, aujourd'hui appelé Saint-Bandry. La fontaine Mantard devint un but de pèlerinage. Tous les ans le curé ou prieur du village d'Arthèse (appelé aujourd'hui Saint-Bandry) venait le lendemain de la Pentecôte, avec toutes ses ouailles, en pèlerinage à la chapelle Mantard ou Demantard, éloignée d'Arthèse de deux lieues. On y célébrait la liturgie et on adressait au saint évêque de Soissons de solennelles supplications. (Tout récemment le président de la société archéologique de Soissons a découvert des tombes au milieu des ruines de la chapelle Mantard). Muldrac, dans le Valois royal et dans la chronique de Longpont, parle aussi de la chapelle Mantard. Ce n'est donc pas à Arthèse que le saint évêque a opéré le miracle de la fontaine, mais à dix lieues plus loin et assez près de Longpont, comme nous l'avons indiqué ci-dessus.

Le Saint exilé fut reçu à Soissons avec enthousiasme de la part du peuple et du clergé tant de l'ordre canonial que de l'ordre monastique à sa rentrée dans sa ville épiscopale, les fléaux cessèrent leurs ravages.

Son autorité s'accrut encore par les nouveaux miracles dont il fut l'instrument. La fille unique de Clotaire I^{er} était possédée du démon, et elle était intérieurement poussée à se jeter dans l'eau ou dans le feu. Bandry l'ayant délivrée par ses prières, le roi, en reconnaissance de ce bienfait, fit écrire par son notaire une prescription en vertu de laquelle Bandry entrerait en possession du fisc de Celles près de Condé et de plusieurs autres terres. Le généreux prélat en fit don à son tour à la basilique de Saint-Crépin. Il profita de la faveur qu'il avait recouvrée auprès du roi pour avancer la construction de sa cathédrale commencée par ce prince, et aussi pour fonder l'abbaye de Saint-Crépin le Grand.

Une cérémonie imposante illustra encore l'épiscopat de saint Bandry : ce fut la translation au fisc de Crouy du corps de l'évêque de Noyon, saint Médard, décédé au château de Noyon vers l'année 643 (d'autres reculent sa mort jusqu'en 558). Nous renvoyons à la vie de saint Médard (8 juin) les détails de cette translation qui donna à Clotaire une nouvelle occasion de montrer ses inclinations généreuses. Le roi fit donation à saint Médard du fisc tout entier de Crouy, en se réservant seulement pour lui et ses successeurs le palais qu'il avait coutume d'habiter. En attendant l'érection d'une basilique, on déposa le cercueil ou la fierte du Saint dans une cabane de feuillages. Des moines de Saint-Benoît furent appelés pour desservir leur future basilique, et on commença immédiatement les constructions de ce monastère dont Clotaire I^{er} est le fondateur. Le tombeau du roi a été placé devant celui de saint Médard. Sigebert acheva la construction de l'église et du monastère.

Environ trois ou quatre ans après avoir rendu les honneurs funèbres à Clotaire I^{er}, décédé à Compiègne en 561 ou 562, saint Bandry mourut de la fièvre le 1^{er} août 566, et fut enterré à Saint-Crépin le Grand, près de l'autel de la Sainte-Vierge, comme il l'avait demandé. Les nombreux miracles qui s'opérèrent sur son tombeau déterminèrent l'abbé de Saint-Crépin, Anselle, à lever son corps de terre en 1044, et à le placer dans une châsse magnifique où brillaient l'or et les pierreries. Les Calvinistes s'emparèrent de la châsse en 1567, et jetèrent à terre les ossements du Saint que Dom Lépaulard, prieur de Saint-Crépin, en 1567, eut soin de renfermer dans une autre chasse de bois doré. Jusqu'à la révolution française, les habitants de Saint-Bandry (l'ancienne Arthèse) avaient le privilège de porter à la procession générale des religieux de Saint-Crépin, le lundi dans l'octave de l'Ascension, le corps de saint Bandry leur patron. Aujourd'hui la ville de Soissons ne possède plus rien des précieux restes de ce saint et célèbre pontife.

Dans l'ancien rite Soissonnais la fête de saint Bandry se célébrait le 3 août, qui était le lendemain de sa mort. Depuis le retour au bréviaire romain, le Propre Soissonnais fixe sa fête au neuvième jour du mois d'août. Baillet, cet autre dénicheur de Saints, avait biffé saint Bandry de son calendrier hagiographique. Mais en aucun temps la célébration de sa fête n'a été interrompue dans le diocèse de Soissons. C'est Nicolas de Beaufort, religieux joanniste de Soissons, qui a rédigé la légende de saint Bandry que les Bolandistes ont insérée dans les *Acta*

Sanctorum et ce n'est pas la seule pièce importante dont ces infatigables hagiographes soient redevables à ce pieux et savant Soissonnais.

Nous devons cette biographie à LM. Henri Congnet du chapitre de Soissons. – Cf. *Annales du diocèse de Soissons*, par l'abbé Pécheur.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 9